

# Programme de la journée « Emploi... Mode d'emploi »

du 5 avril 2016  
à Mains d'œuvres à Saint-Ouen

Journée organisée par **THEMAA** (Association nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés) et le **SCC** (Syndicat des Cirques et Compagnies de Création) avec l'appui d'**Opale/CRDLA Culture**

THEMAA

 SYNDICAT DES CIRQUES  
ET COMPAGNIES  
DE CRÉATION

 opale  
CRDLA Culture

À quel moment est-il incontournable et pertinent de créer un emploi permanent en compagnie ? Comment faire ? Par où commencer ? Quel dispositif, statut, organisation convient le mieux à chaque situation ? Est-il préférable de partir en solo ou à plusieurs ? Et puis enfin, la question la plus importante qu'on oublie parfois de se poser : pourquoi créer un emploi ? Autant d'interrogations qui traversent les compagnies à un moment charnière de leur parcours.

## • 9h30 Accueil

## • 10h Plénière

Intervenants :

- Réjane Sourisseau, responsable des études/formations (OPALE/CRDLA Culture)
- Yannis Jean, Délégué Général (Syndicat des Cirques et Compagnies de Création)
- Raphaël Boussarie, co-directeur du bureau de production (Le Grand ManiTou)

Témoin : Jean Christophe Canivet, co-directeur artistique (Théâtre d'Illusia).

### 1/ Analyser et prioriser les besoins. Quels prérequis à la création d'un poste ?

- Quelles pistes de développement ?
- Quelles capacités de développement à moyen terme (stratégie artistique et territoriale) ?
- Quelles capacités d'encadrement, de disponibilité ?
- Quel environnement de travail pour ce poste ?

### 2/ Créer un poste : sous quelle forme ? Panorama des différentes formes d'emploi

- En interne : Le CDD / Le CDI / L'emploi aidé / Le CDDU
- Les groupements d'employeur
- Externaliser : les bureaux de production / l'auto-entreprenariat

## • 12h30 Repas (12€ à la charge des participants)

## • 14h Ateliers (1 atelier au choix)

- Atelier 1 : *Embaucher à plusieurs : ce que ça implique* - mené par Réjane Sourisseau
- Atelier 2 : *Quel(s) cadre(s) pour collaborer avec plusieurs structures ?* – mené par Raphaël Boussarie
- Atelier 3 : *Quel cadre sain mettre en place entre employeur et salarié ?* – mené par Yannis Jean

## • 16h - 16h30 Clôture de la journée